

# Contribution à une intégration effective des Harratins

Les derniers changements politiques survenus en Mauritanie ont mis sur la scène une question qui a déjà fait couler beaucoup d'encre : la question harratine. Dans le NET comme dans les journaux on parle du nouveau de l'esclavage comme le défi majeur auquel est confronté la communauté harratine dans son ensemble. Ça et là on propose diverses solutions allant de la promulgation d'une nouvelle ordonnance pour son abolition à la création d'un organisme chargé de son éradication totale. Cette thématique demeure ainsi la référence principale quand il s'agit de traiter de la question harratine en rapport avec tous les événements politiques en Mauritanie. Déjà, sous le régime déchu, les partis politiques s'en sont emparés en l'intégrant comme question prioritaire dans leurs programmes politiques. Les ONG des droits de l'homme en ont fait leur cheval de bataille et l'ont exploité à fond attirant à chaque occasion les foudres du régime de Ould Taya. Cette insistance sur le phénomène de l'esclavage en tant qu'institution « permanente », a amené certains à le considérer comme « un fonds de commerce lucratif » tréfilé par des politiciens en mal de projets.

Malheureusement, toutes ces positions ont largement sous-estimé l'impact des mutations profondes qui a connues notre pays depuis les quatre dernières décennies ; mutations qui ont concerné l'ensemble des Mauritanien et en particulier la communauté harratine. Elles traduisent une perception simpliste de la problématique posée, ce qui jusqu'à présent, n'a fait que retarder, consciemment ou inconsciemment, l'évolution sociale, politique et économique de cette composante nationale. L'insistance sur l'esclavage participe de fait à escamoter les vrais problèmes dont souffre réellement la communauté harratine ; problèmes indissociables des transformations structurelles qui ont marqué la société mauritanienne depuis la fin des années soixante.

En effet, les grands bouleversements écologiques survenus depuis cette période ont largement fragilisé, voire anéanti les structures socio-économiques qui avaient favorisé la prolifération et la persistance de l'esclavage. L'économie traditionnelle s'est considérablement rétrécie autant que le mode de vie qu'elle sous-tendait, à savoir le nomadisme et la transhumance. En conséquence, une partie significative de Harratins s'est « libérée » en prenant le chemin de l'exode vers les centres urbains. Nouakchott, Kiffa, Rosso, Nouadibou et bien d'autres villes témoignent de l'intensité de cet exode qui du reste, a touché tout le monde y compris ceux qui les renaient en esclavage. La forte sédentarisation autour d'espaces stratégiques à l'intérieur du pays a aussi contribué à changer la donne socio-culturelle, politique et économique des Harratins. Ici comme dans les villes, la question de l'esclavage ne constitue nullement pas la priorité et moins encore le mal à soulager mais ce sont plutôt la misère et la pauvreté qui préoccupent le plus les gens. De là, il serait plus raisonnable d'insister sur ces aspects comme obstacles à la « libération » réelle (ou à

l'émancipation) des Harratins plutôt que sur l'esclavage en tant qu'institution « durable ». C'est d'autant plus vrai que d'importantes communautés harratine, jadis « autonomes », n'ayant jamais connu l'esclavage, voire même esclavagistes, ont gravement souffert de la persistance de la pauvreté ; ce qui a conduit certaines à vivre une dépendance plus ou moins réelle vis-à-vis de leurs tribus traditionnelles avec lesquelles elles n'entretenaient auparavant que des rapports symboliques.

Il n'y a pas de doute que jusqu'aux années soixante-dix, l'esclavage a été un phénomène dominant dans la société maure, mais les mutations structurelles survenues depuis lors avaient beaucoup réduit l'étendue de sa pratique. Ainsi, au plan social, culturel et économique, ces facteurs ont eu des conséquences positives sur la situation générale des Harratins. Aussi, le développement et la « démocratisation » de l'éducation dès les années soixante-ont-ils permis à beaucoup de jeunes harratins de fréquenter l'école moderne. Ceux qui ont la chance de réussir leurs études ont eu à occuper divers emplois dans tous les secteurs de l'économie nationale en dépit des difficultés qu'ils affrontent dans leur vie professionnelle. De même, les opportunités offertes par le nouveau mode de vie urbain et sédentaire ont aussi permis à ceux qui n'ont pas eu la chance de compléter leurs études ou d'aller à l'école de réussir leur vie ailleurs et d'améliorer leurs conditions d'existence. Pour ces catégories de Harratins les difficultés de la vie professionnelle ou quotidienne (intégration, promotion, accès aux services de base etc.) sont autant de défis à relever que la question de l'esclavage devenant un souvenir lointain. C'est le cas des fonctionnaires et des travailleurs des secteurs privés et informels et plus particulièrement des grandes concentrations de Harratins dans les périphéries des grands centres urbains et aussi dans certaines zones rurales.

À l'impact des facteurs exogènes et endogènes sur l'évolution de positive de la situation de Harratins, il faut également reconnaître objectivement le rôle éminent positif joué par le Mouvement El Hor dans la prise de conscience d'une partie de cette communauté. L'action de ce mouvement d'émancipation a permis à beaucoup de Harratins de se « libérer » des poids psychologiques et moraux qui les renaient en état d'asservissement. Malgré les obstacles de toutes sortes dressés contre le développement de ce mouvement, ce dernier a contribué plus ou moins à influencer l'attitude de certaines composantes nationales vis-à-vis de la question harratine, en particulier la société maure « baidhane » dont certains segments acceptent de plus en plus la réalité de la question harratine et la nécessité de lui trouver des issues acceptables. Cela s'est traduit par un changement timide, mais significatif, des attitudes et des mentalités.

Toutefois, la « libéralisation » de la vie politique à partir de 1992, accompagnée d'un renforcement du tribalisme, s'est traduite par un recul important des acquis en matière d'évolution so-

ciale de la société maure en général, et des Harratins en particulier, « poussés » à réintégrer l'organisation sociale traditionnelle dont ils ont entamé un détachement progressif au cours des décennies 70-80. En conséquence, ils se retrouvent exclus et marginalisés par un système où la valeur de l'individu et des groupes est déterminée par le rang qu'ils occupent dans la hiérarchie sociale traditionnelle. À l'exclusion et à la marginalisation, s'ajoute une paupérisation croissante, aussi bien en villes qu'en campagnes.

Le tribalisme, érigé en mode de gestion étatique par le régime déchu, a fait resurgir les rapports classiques comme mode de promotion politique et économique et comme moyens d'accès aux services publics de base. L'émergence de la tribu et par ricochet, les rapports de dépendance, a remis sur la scène l'importance de cette organisation sociale traditionnelle, d'essence inégalitaire. Dans cette organisation stratifiée, il est évident que la base de l'échelle qu'occupent les Harratins ne constitue nullement la priorité du pouvoir qui s'est larvamment appuyée sur les strates supérieures pour assurer sa pérennité et assurer sa légitimité. C'est pourquoi les cadres harratins ont rarement droit à des promotions et leurs pauvres ont des difficultés d'accès aux services de base malgré les tapages faits autour des programmes de lutte contre la pauvreté qui, au demeurant, n'ont servi qu'à enrichir les responsables, s'ils ne sont pas tout simplement détournés vers les notabilités tribales. Une poignée de « cadres » a réussi pour des raisons qui servent l'intérêt du régime en place plus que celui de la communauté en question.

Compte tenu de ces considérations, il faudrait aujourd'hui être pragmatique et surtout objectif dans le traitement de cette question, tant il est évident que l'esclavage comme une institution durable ou un phénomène dominant dans la communauté harratine n'est qu'un leurre. La dépendance due à la paupérisation de masse, à l'analphabétisme et à la faible scolarisation devient le défi majeur auquel est confrontée une partie importante des Harratins, désormais majoritairement sédentarisés et urbanisés. En conséquence, le débat autour de la question harratine devrait aujourd'hui, prioritairement se focaliser sur les phénomènes de l'exclusion, de la marginalisation et de la pauvreté comme principaux obstacles à l'émancipation réelle de cette composante nationale. Ils s'agirait donc d'orienter les discussions vers la recherche de voies et moyens pour une véritable insertion (intégration) sociale, politique et économique des Harratins. L'éradication de l'esclavage en tant que pratique et/ou mentalité symptomatique chez certains segments de la communauté harratine restera sans doute une priorité, tant les mesures institutionnelles déjà entreprises n'ont pas été réellement appliquées. Ceux qui persistent à l'imaginer encore comme un fait dominant chez les Harratins, contribuent à retarder l'intégration effective de cette composante nationale dans son environnement socio-culturel. Dans cette perspective, cinq propositions susceptibles de contribuer à l'intégra-

tion effective des Harratins dans la vie sociale, économique et politique active sont identifiées :

Il faudrait impérativement dépassionner la question harratine pour être en phase avec les mutations évoquées plus haut et en particulier pour accompagner les impératifs d'une société juste et démocratique. Cette question ne devrait plus demeurer l'apanage exclusif d'un groupe restreint ou d'une composante particulière (les Harratins par exemple). Cela ne va servir en réalité, qu'à perpétuer le sectarisme, le communautarisme au moment où il faudrait promouvoir une approche plus intégrative, c'est-à-dire plus ouverte aux autres composantes sociales pour les encourager à s'impliquer activement dans cette question. Ainsi, les questions de l'exclusion, de la marginalisation, de la pauvreté et de l'esclavage (ou ses vestiges) devraient être dénoncées par tous, sans exclusive. C'est la seule voie pour les « oppresseurs » comme pour les « opprimés » de se dépasser, c'est-à-dire de vaincre le complexe qui les anime. Ce dépassement de soi ne peut aboutir qu'à des consensus où chaque partie trouvera son compte. Dans cette optique, tous les Mauritanien sont appelés à apporter leurs pierres à l'édifice, en particulier l'autre composante de la société maure amenée à jouer un rôle plus actif et plus constructif pour une intégration effective des Harratins. Pour une implication constructive, il faudrait avant tout cesser de diaboliser tous ceux qui prônent l'émancipation de cette communauté mais plutôt, essayer de les comprendre et les accompagner. L'émancipation des Harratins ne signifie pas leur « irréductibilité » aux fins d'une séparation totale avec leur environnement socio-culturel. Elle signifie plutôt le recouvrement de leurs droits inaliénables à une vie « normale » qui leur ouvre la porte à une intégration effective à cet environnement dont ils sont tenus à la marge afin de briser l'état de « citoyens de second rang » auxquels les ont confinés les régimes politiques d'avant le 3 août 2005. Pour concrétiser cette entreprise commune, la lutte contre le tribalisme, l'exclusion et la pauvreté est au cœur des actions prioritaires à entreprendre.

La lutte sans merci et sans complaisance contre la tribalisation de la chose publique qui perpétue les inégalités sociales et toutes les autres formes de marginalisation et d'exploitation serait une priorité. La tribalisation de l'Etat, ces dernières années, a engendré de graves problèmes qui ont menacé l'existence du pays et la cohésion sociale. Les Harratins en étaient particulièrement victimes en raison du statut inférieur dans lequel ils sont confinés. Le tribalisme est une négation de la justice sociale et une expression de l'exploitation de l'homme par l'homme. Son existence en tant que système de pouvoirs est antinomique avec les aspirations pour l'édification de l'Etat-nation où tous les citoyens jouissent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes devoirs. Les Harratins ne peuvent aspirer à une citoyenneté entière qu'en l'absence de cette structure oppressante ou à défaut, sa mise hors d'état de nuire pour l'établissement de l'Etat de

droit. Les premières mesures du CMJD visant à interdire les manifestations à caractère tribal ou régionaliste, augurent déjà un début de prise de conscience de l'impact négatif de cette organisation traditionnelle ; une prise de conscience qu'il faudrait encourager et renforcer dans le sens de la consolidation de l'unité nationale.

La lutte contre l'exclusion, la marginalisation des cadres harratins qui doivent prétendre à des promotions à la hauteur de leurs compétences et qualifications professionnelles et non pas être nommés sur la base de leurs appartenances tribales, régionales, politiques ou selon un dosage sectaire qui ne sert que ses auteurs et acteurs. Ces mesures visent à instaurer une plus grande justice sociale qui garantit à tous, et en particulier à ceux qui ont été longtemps exclus et marginalisés, de jouer un rôle plus actif dans le développement du pays. Depuis le changement du 3 août 2005, certains acteurs posés dans ce sens sont encourageants.

La lutte contre l'esclavage et de ses séquelles par la mise en œuvre effective de mesures institutionnelles existantes complétées par un arsenal juridique efficace et épaulées par une campagne de sensibilisation dans les médias publics et la presse indépendante, mettant à profit les contributions des Oulemas et érudits et des intellectuels sur ce sujet. Les campagnes de lutte contre l'analphabétisme - bien que traversées par le régime déchu - sont des exemples dont il faut s'inspirer.

Finalement, en matière de lutte contre la pauvreté, des mesures importantes tels que l'accès à l'éducation, aux soins de santé primaires et le développement d'activités pérennes génératrices de revenus sont à mettre en œuvre en urgence, dans les périphéries des grands centres urbains et en milieu rural. Pour encourager la scolarisation des enfants des milieux pauvres, il faudrait généraliser les cantines scolaires dans les milieux défavorisés et réintroduire les internats dans les collèges et lycées, surtout à l'intérieur du pays. Cette mesure est d'autant plus impérative que la plupart des enfants issus de ces milieux ne peuvent pas continuer leurs études en raison de la pauvreté de leurs parents. Que ce soit dans les domaines de la santé, de l'éducation ou de l'amélioration des conditions de vie, un contrôle plus strict devrait s'exercer sur les responsables chargés de la mise en œuvre de ces programmes. C'est d'autant plus important que les « succès » dont nous ont habitués ces dernières années les responsables de ces secteurs ne servaient en réalité qu'à camoufler un détournement systématique des ressources destinées aux pauvres. « L'école dans les Adwabas », « l'analphabétisation tous azimuts », « la santé pour tous », « la réduction de la pauvreté », n'étaient en vérité que des slogans creux qui visaient à tromper l'opinion nationale et internationale.